

## La candeur et ses dangers

Écrit par Brian Myles

Samedi, 19 Octobre 2013 18:24 -

---

La semaine de rêve de Mélanie Joly s'est conclue sur un cauchemar. Par sa plus grande faute. L'«affaire» Bibiane Bovet est l'illustration des dangers de la candeur en politique.

C'est bien beau, le renouveau politique et la fraîcheur du regard. La «Jolymanie» ne durera pas longtemps si la candidate continue de faire preuve d'aussi terribles manques de jugement.

Il y a un vieil adage en politique voulant que l'on mesure l'envergure d'un chef à sa capacité de bien s'entourer. Il n'y a pas de malaise à présenter sur le Plateau une candidate transsexuelle. Le fait que Mme Bovet a vécu des fruits de la prostitution est un peu plus inquiétant. Cette industrie est souvent infiltrée par le crime organisé. La dame avait-elle un souteneur? Payait-elle ses impôts sur ses activités sexuelles rémunérées? L'appartement où elle recevait ses clients pourrait-il être considéré comme une maison de débauche?

La prostitution n'est pas illégale en soi au Canada. La sollicitation, le proxénétisme et la tenue de maisons de débauche sont illégaux. Statut ambigu, j'en conviens. La ligne de démarcation entre l'acceptable et l'inacceptable est d'autant plus fine que la Cour suprême est sur le point de rendre un arrêt à ce sujet.

Les élucubrations de la candidate Bovet sur la création d'une nouvelle monnaie sont encore plus préoccupantes. Quand un citoyen se permet d'écrire directement au président des États-Unis pour lui proposer ses services afin de régler les problèmes économiques mondiaux... comment dire? Ce n'est jamais signe d'une grande faculté de jugement.

Comme si ce n'était pas suffisant, l'Autorité des marchés financiers (AMF) scrute une lettre de Mme Bovet dans laquelle elle sollicite des investisseurs pour la création de sa nouvelle devise monétaire, au nom d'une entreprise (DGT Mutual) qui n'a aucune existence légale au Québec.

Mélanie Joly a bien mal choisi sa candidate au poste de conseiller dans le district de DeLorimier. Le pire, c'est qu'elle s'entête à la défendre. Interrogée sur les élucubrations de Mme Bovet au sujet de la création d'une nouvelle monnaie, Mme Joly n'a formulé qu'un bref commentaire: *«Elle a droit à ses propres opinions. Mme Bovet va faire toute la campagne et s'assurer de bien représenter la population.»*

## La candeur et ses dangers

Écrit par Brian Myles

Samedi, 19 Octobre 2013 18:24 -

---

Mélanie Joly ne sait pas distinguer l'actif du passif dans son équipe. Les électeurs sont en droit de se demander à qui elle accorderait les postes clefs dans son administration si elle était élue le 3 novembre.

Les Montréalais oublieront vite Bibiane Bovet. Ses chances d'être élues dans DeLorimier sont si minces qu'elle retournera à l'anonymat d'ici quelques semaines. Mélanie Joly devra traîner l'affaire comme un boulet jusqu'à l'échéance électorale. L'affaire jette une lumière très dure sur son inexpérience et son manque de leadership.

Cet article [La candeur et ses dangers](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [La candeur et ses dangers](#)